

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de BOUZY

dossier n° DP05107923S0022

date de dépôt: 18/12/2023

date d'affichage en mairie du dépôt :

demandeur: SAS EFFY, représentée par Monsieur YACOUBI Yassine, pour le compte de Monsieur ROBERT Benoit

pour: Isolation thermique par l'extérieur d'une habitation

adresse terrain: 12 Rue Félix Faure 51150 Bouzy

**ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de BOUZY**

Le maire de BOUZY

Vu la déclaration préalable présentée le 18/12/2023, par la SAS EFFY, représentée par Monsieur YACOUBI Yassine, 33 Avenue du Maine 75015 Paris ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet d'isolation thermique par l'extérieur d'une habitation ;
- Située 12 Rue Félix Faure 51150 Bouzy ;

Vu le code de l'urbanisme ;

En application de l'article L.174-1 du code de l'urbanisme, la caducité du POS a pour conséquence de rendre applicable le RNU ;

Vu le Règlement National d'Urbanisme ;

Vu l'avis conforme du préfet en application de l'article L.422-5 du code de l'urbanisme en date du 21/12/2023 ;

Vu l'avis **favorable** du Maire en date du 19/12/2023 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à BOUZY, le 08/01/2024

Le maire,

SAINZ Jean-François

